

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE ROBIAC – ROCHESSADOULE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°02-2023

Séance du 23 Février 2023

Date Convocation : 10/02/2023

Date Affichage : 10/02/2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 09

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 09

Nombre de procurations : 0

Nombre de voix exprimées : 09

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois Février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Robiac-Rochessadoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Robiac-Rochessadoules, Salle des Conférences, sous la Présidence de Monsieur CHALVIDAN Henri, Maire.

Présents : Mr CHALVIDAN Henri, Maire, Mr D'ORIVAL Jean-Marc, Mme PELATAN Nicole, Mme LEZÉ Christine Adjoint, M. CONTANDRIOPOULOS Yves, M. GONNET Thierry, Mme THOMASSET Marie-Christine, Mme MILLET Cécile, Mme AGRA Régine.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : Mme ADAM Agnès.

Absents : M. PERCETTI Jérôme, M. PONTET Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Mme PELATAN Nicole

Objet de la délibération : Attribution du Marché « Travaux réhabilitation du réservoir sur tour de Rochessadoules – Quartier Richard »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'appel d'offres concernant les travaux liés au schéma directeur d'eau potable « Tranche 5 : réhabilitation du réservoir sur tour de Rochessadoules », dont la clôture était le 06/02/2023 à 18 h, les offres ont été déposées par voie dématérialisée sur la plateforme <http://www.e-marchéspublics.com>.

4 Entreprises ont remis leurs offres, dans les délais impartis, 3 pour le Lot 1 : Génie Civil et Menuiserie et 1 pour le Lot 2 : Canalisations et serrurerie.

La consultation suivant la procédure adaptée et le règlement de consultation ayant été respectés, le Maire soumet au Conseil municipal le tableau d'analyse des offres réalisé et présenté par le Cabinet RCI (Rhône Cévennes Ingénierie), chargé des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Lot 1 : Génie Civil et Menuiserie

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT	MONTANT DE L'OFFRE TTC
ETENDEX 160 Rue Tourmaline 13510 EGUILLES	170 575,10 €	205 890,12 €
EUROJOINT 214-216 rue du Général De Gaulles 69530 BRIGNAIS	148 815,00 €	178 578,00 €
RESINA 4 Rue de l'Épinette 77165 SAINT SOUPPLETS	182 204,61 €	218 645,53€

Lot 2 : Canalisations et serrurerie :

CANONGE ET BIALLEZ 407 407 BIS avenue Saint Barbe 30520 ST MARTIN DE VALGALGUES	128 880,00 €	154 656,00 €
---	--------------	--------------

Considérant que toutes les formalités relatives à la passation du marché ont bien été respectées ;
Qu'au regard du rapport d'analyse des offres dressé par le Cabinet RCI, le Maire propose au conseil municipal,
de retenir :

- **Lot 1 : Génie Civil L'Entreprise EUROJOINT Montant 148 815 € HT (178 578 €TTC)**

Offre la mieux disante au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation

- **Lot 2 : Canalisation et serrurerie CANONGE ET BIALLEZ Montant 128 880 € HT (154 656 €TTC)**

Offre la mieux disante au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et vote à l'unanimité :

- Accepte le marché de travaux de réhabilitation du réservoir sur tour de Rochessadoule
- Décide d'attribuer le lot 1 à EUROJOINT pour un montant HT de 148 815 € et le lot 2 à CANONGE ET BIALLEZ pour un montant HT de 128 880 €
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget,
- Autorise le Maire, à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tous autres documents s'y rapportant

Le Maire
M. Henri CHALMIDAN



Le Secrétaire,
Mme Nicole PELATÁN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours Citoyens » accessible par le site internet, www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication le 27/02/2023

Accusé de réception en préfecture
030-213002165-20230223-DELI022023-DE
Reçu le 27/02/2023